



Gironde

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Rapport d'activité 2025



2025, une année en clair-obscur

L'année 2025 restera pour le CAUE de la Gironde une année charnière, marquée par des choix difficiles et une restructuration. Confronté à une perte conséquente de son financement (cf. p.12-13), le CAUE a dû se résoudre au départ de six collaborateurs au printemps 2025.

Ces six premiers mois de l'année ont donc été marqués par l'incertitude, l'adaptation et la responsabilité de chacun. Ils **ont, de fait, obligé le CAUE à réfléchir à son organisation, ses priorités et les conditions nécessaires à la pérennité de ses missions de service public.** Le CAUE a traversé cette période avec le souci constant de préserver l'essence même de son action au profit de tous et sur toute la Gironde.

Le second semestre 2025 a ouvert une nouvelle phase. Malgré un contexte financier toujours tendu, le CAUE de la Gironde a poursuivi ses missions fondamentales de conseil, de formation, d'accompagnement et de sensibilisation, à destination des collectivités locales, des professionnels et des particuliers, dans un esprit de proximité et de gratuité.

Certes le contexte et les événements de début 2025 se traduisent par une baisse des conseils aux particuliers, comme des accompagnements pour les collectivités, de la formation et des actions de sensibilisation. Mais **l'équipe a su garder le cap.**

Elle a continué ses missions de services publics. Elle a consolidé des partenariats avec les acteurs du cadre de vie qu'ils soient associatifs ou institutionnels.

Elle a créé de nouveaux outils gratuits de conseils pour les particuliers (cf. p.40-41) et pour les collectivités (cf. p.26-27). Elle a su mobiliser toutes ses forces vives pour offrir des formations adaptées aux élus et agents territoriaux (cf. p.30-35) et proposer au grand public des visites, balades et expositions pour les sensibiliser au cadre de vie (cf. p.42-45).

Fort de son engagement au service de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des territoires girondins, le CAUE entend poursuivre son action avec professionnalisme, indépendance et par-dessus tout sens du service public, au plus près des besoins des acteurs locaux et des habitants.

Je ne peux que me féliciter d'être à la tête d'une équipe investie, combattante et au service des territoires et de ses habitants et les remercier pour leur engagement et actions que vous découvrirez dans ce rapport.



Alain Charrier,
Président du CAUE

Sommaire

L'édito	p.3
L'activité 2025 en chiffres	p.6

■ Association

La gouvernance	p.9
Le réseau	p.10
Le bilan financier	p.12
Les partenaires	p.14
Les adhérents	p.16

■ Collectivités & professionnels

Conseiller	p.22
Former	p.30

■ Particuliers

Conseiller	p.38
Informier	p.40
Sensibiliser	p.42

■ Scolaires & enseignants

Former	p.48
Sensibiliser	p.49

■ Communication/information

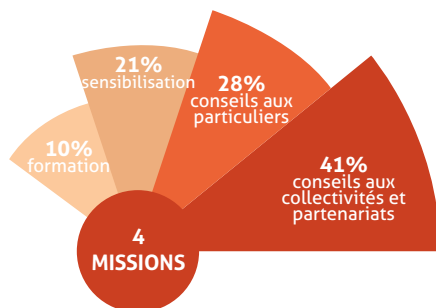
	p.50
--	------

L'activité 2025 en chiffres

.....

4 084 jours de travail (activité totale de la structure)

Répartition de l'activité par grandes missions



- 1 055 jours pour le conseil aux collectivités et partenariats (-33 %)
- 727 jours pour le conseil aux particuliers (+7 %)
- 535 jours pour la sensibilisation (-37 %)
- 273 jours pour la formation (-33 %)

L'année 2025 a été marquée par 6 licenciements économiques, engendrant une réorganisation de l'équipe pour assurer la pérennité de nos 4 missions auprès de tous nos publics. Cette réduction d'effectif entraîne une adaptation de l'équipe restante pour assurer ces missions de service public mais, de fait, cela génère également une baisse d'activité.





L'équipe

2025 a été marquée par le départ de 6 salariés de l'équipe suite à **une réduction budgétaire conséquente, qui résulte d'une baisse majeure de la perception de la Taxe d'Aménagement par le Département** et ne lui permettant plus d'assurer le bon fonctionnement du CAUE. Cela a conduit l'association à se réorganiser pour garantir la pérennité et l'efficacité de ses services au détriment de 6 postes.

Ainsi : **Fanny Bosch**, urbaniste, **Didier Marchand**, architecte-conseiller, **Stéphane Schurdi-Levraud**, architecte-conseiller, **Sylvie Pauliet** conseillère paysage, **Laetitia Doste**, graphiste et **Anne-Laure Vuitton**, secrétaire d'accueil ont quitté le CAUE en juin dernier. Le président, le conseil d'administration et toute l'équipe restante du CAUE tiennent à les remercier ici pour leur engagement et contribution au rayonnement de la structure durant toutes ces années.

Le CAUE, missions et vocation

.....

Institués par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pour objet la promotion sur le plan local de la qualité de l'architecture et de son environnement. La loi du 13 décembre 2000, dite loi SRU (Solidarité au Renouvellement Urbain) est venue renforcer ce rôle. Puis, en 2015, la loi sur la transition énergétique inscrit les CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Organisme d'interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels, **association de droit privé, financée par une part de la Taxe d'Aménagement, le CAUE est chargé d'une mission de service public.**

Le CAUE de la Gironde est à la disposition des collectivités locales et des institutions qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'aménagement, de construction, de paysage ou d'environnement. Il propose aux personnes qui désirent construire ou rénover des conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Le CAUE développe ses missions de service public à travers **le CONSEIL, la SENSIBILISATION, la FORMATION et l'INFORMATION.**



La gouvernance

.....

Deux instances organisent la vie du CAUE : l'Assemblée Générale (AG), composée de l'ensemble des adhérents et le Conseil d'Administration (CA), qui définit les objectifs et programme d'action.

Le CA rassemble des représentants des collectivités, de l'État, des personnes qualifiées, des professionnels et 1 représentant du personnel.

Le Conseil d'Administration (CA) au 31 décembre 2025 (21 membres).

Alain Charrier, conseiller départemental (Mérignac I) est le président du CAUE de la Gironde.

/ 6 membres du conseil départemental :

Alain CHARRIER, président (Mérignac I)

Martine COUTURIER (Lormont)

Laurence DESSERTINE (Bordeaux 2)

Valérie GUINAUDIE (Estuaire)

Vincent MAURIN (Bordeaux 4)

Aline MOUQUET (Bordeaux 4)

/ 3 représentants de l'État :

Mathieu ESCARFE, directeur DDTM 33

Quitterie MARQUEZ, cheffe de service UDAP 33

François-Xavier PESTEL, DSDEN

/ 6 représentants des professions concernées :

Fabien ANSEL, directeur de l'Ensap

Lucas GEOFFRIAU, représentant de l'Ordre Régional des Architectes d'Aquitaine

Béatrice BAUD-GOUS, représentante Chambre des métiers et de l'artisanat

Xavier GOUVILLE, représentant Ordre des Géomètres Experts

Thierry LAGRANGE, directeur Adil 33

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE, directeur A'urba

/ 5 personnes élues par l'Assemblée Générale :

Maxime BONPAYS, délégué général FFB 33

Lionel FAYE président CDC Portes de l'Entre-Deux-Mers

Jean-Luc LAMAISSON, maire de Nérigeau

Jean-Guy PERRIERE, particulier

Josiane ZAMBON, maire de Saint-Louis de Montferrand

/ 1 représentant du personnel :

Martine COMBEAU

Personnes associées sans droit de vote :

Marianne CAULE commissaire aux comptes, Antoine LÉON, agent comptable et Élodie VOUILLON, directrice CAUE

Le Réseau CAUE

.....

L'année 2025 fut une « annus horribilis » pour l'ensemble du réseau. Alors que les CAUE fêteront les 50 ans de la loi sur l'Architecture en 2027, loi qui acta de leur création, ils sont plus que jamais menacés d'existence. En cause la réforme nationale de la Taxe d'Aménagement (TA) principale source de financement de ce service public de proximité, neutre et indépendant (80 % en moyenne du financement des CAUE). La situation très alarmante a occupé toute l'année 2025 au niveau départemental, régional et national.

Partenaire actif et présent au niveau national, le CAUE de la Gironde, par l'intermédiaire de son président, Alain Charrier, secrétaire général de la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) et président de l'Union régionale des CAUE Nouvelle-Aquitaine, a multiplié les rencontres, réunions et concertations avec les différents acteurs publics, partenaires institutionnels et instances de l'État.

Ces actions ont permis en **octobre dernier à Joël Baud-Grasset, président de la FNCAUE et président du CAUE de Haute-Savoie et Alain Charrier, d'être reçus à l'Élysée** par Laurent Carrie et Mathias Ginot, respectivement conseiller territoires et conseiller agriculture et environnement au sein du cabinet du Président de la République.

Ils ont pu leur exposer en détail la situation d'urgence à laquelle sont confrontés les CAUE du fait des défaillances de la collecte de la Taxe d'Aménagement.

La dynamique d'action engagée, pour aboutir dans les meilleurs délais à des évolutions concrètes, se poursuit mais ces avancées n'ont pas permis de sauver le CAUE de la Manche, placé en liquidation à l'automne.

Une pétition de soutien en ligne aux CAUE, la tribune publiée dans la presse et cosignée par le président de la FNCAUE, Joël Baud-Grasset et François Sauvadet, président de Départements de France alertant sur la situation, les communiqués de presse de la FNCAUE, dont ceux du 9 octobre dernier alertant sur les 1,5 milliard d'euros de TA non collectée et reversée aux collectivités pour la période 2024-2025, sont autant d'actions menées pour faire perdurer ce service public dédié aux territoires et aux particuliers.

2025, année de mobilisation donc, qui a occupé tout l'espace temps des CAUE.
2026 s'annonce incertaine.

Les 12 CAUE de Nouvelle-Aquitaine connaissent des difficultés et se voient dans l'obligation de « réduire la voilure » tant au niveau du personnel que des actions. Le CAUE de la Gironde a d'ores et déjà « payé » un lourd tribut avec le licenciements de 6 salariés.



Jean-Luc Gleyze, président du département de la Gironde, au siège du CAUE pour une rencontre avec l'équipe du CAUE de la Gironde (septembre 2025)

L'Urcaue NA en chiffres (Union Régionale des CAUE)

- 2** : salariées permanentes
- 12** : départements
- 16** : métiers différents
- 118** : salariés CAUE (-10 %)
- 1993** : date de création de l'Urcaue
- 2020** : Alain Charrier est élu président de l'Urcaue



La FNCAUE en chiffre (Fédération Nationale des CAUE)

- 7** : salariés permanents
- 11** : Unions régionales sur tout le territoire national
- 27** : membres au CA dont 19 présidents de CAUE
- 92** : CAUE membres de la FNCAUE
- 1040** : collaborateurs en France et Outre-Mer (-10 %)
- 1980** : année de création de la FNCAUE
- 2015** : Joël Baud-Grasset est élu président de la FNCAUE, réélu en 2021

Extrait de « La Tribune », 11 juillet 2025 :

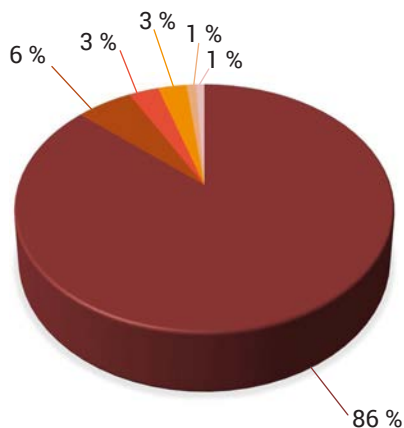
« Les 92 Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), investis de missions d'intérêt public dédiées à la qualité du cadre de vie sont les premiers touchés. Leur financement repose à 80% sur la Taxe d'Aménagement départementale. Les conseils et accompagnements, neutres et indépendants, qu'ils délivrent auprès des habitants et des collectivités en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage sont gravement menacés. Plusieurs CAUE ont d'ores et déjà dû procéder à des licenciements et renoncer à la réalisation de certaines missions. »

Le bilan financier

.....

Produits 2025

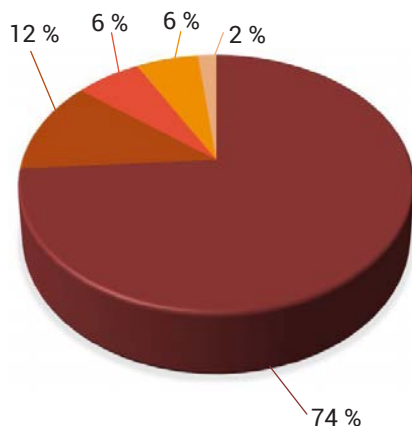
1 387 009 €



- TA CAUE 1 200 000 €
- Cotisations adhérents 79 200 €
- Subventions 42 152 €
- Autres produits 40 406 €
- Vente de livres et jeux, prestations annexes 13 179 €
- Produits financiers 12 072 €

Charges 2025

2 267 254 €

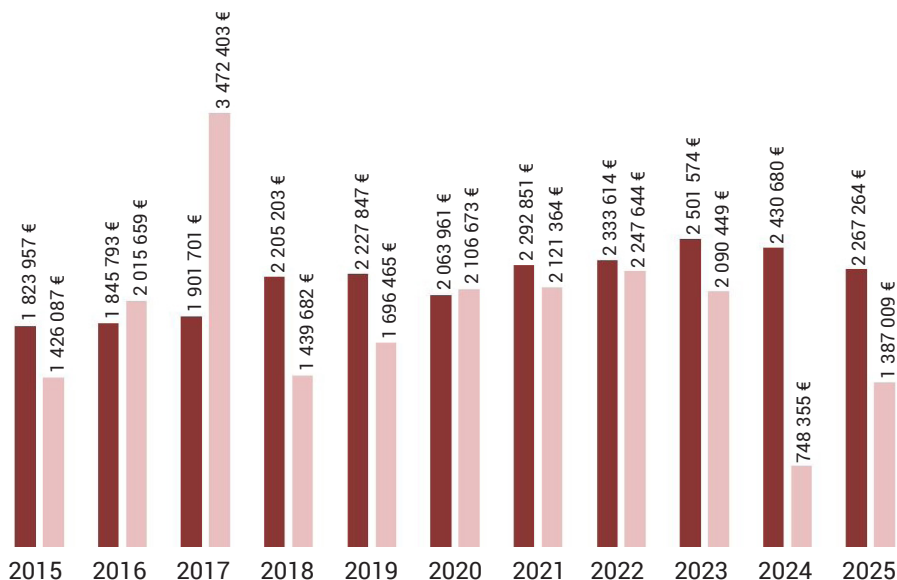


- Charges de personnel 1 675 302 €
- Achats et charges externes 268 070 €
- Impôts et taxes 144 367 €
- Amortissements et provisions 138 696 €
- Autres charges 40 818 €

Résultat de l'exercice 2025

-880 245 €

■ Variation charges / produits depuis 10 ans



■ Charges ■ Produits

Le reversement de part de la Taxe Aménagement (TA) 2025 dédiée au CAUE s'élève à 1 200 000 €. Elle correspond au taux retenu par le Département de 0,20 % pour le CAUE, pour un taux global de TA relevé de 2,5 % (plafond légal). Pour rappel, en 2024, la TA reversée s'élevait à 500 290 €, au taux correspondant de 0,10 %.

Les cotisations des adhérents atteignent 79 200 € en 2025 contre 77 290 € en 2024, soit 448 adhérents en 2025 contre 437 en 2024 (+2,5 %).

Le montant total des produits s'établit donc à 1 387 009 € en 2025 contre 748 355 € en 2024. Soit une augmentation de 85 % de nos recettes, mais qui pour autant reste très largement en deçà de nos dépenses.

Les charges, quant à elles, se montent à 2 267 254 € en 2025 contre 2 430 680 € en 2024, soit une diminution d'environ 7 %.

En effet, la baisse continue des rentrées de TA par rapport à notre budget nous a contraint à procéder à 6 licenciements pour motif économique sur l'année 2025. Nous terminons l'année avec un résultat déficitaire de 880 245 €.

Partenaires 2025

.....

Le CAUE agit en partenariat régulier avec les acteurs du territoire. Qu'ils soient ponctuels ou inscrits dans la durée, ces partenariats permettent de croiser les expertises et d'apporter aux collectivités des conseils objectifs, opérationnels et adaptés aux réalités locales. Ces coopérations renforcent ainsi le rôle du CAUE comme outil d'aide à la décision au service des projets de territoire, de formation et de sensibilisation au cadre de vie.



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Gironde



Partenariats institutionnels

Le CAUE est en relation étroite et sous convention partenariale avec le **Département de la Gironde** et collabore avec les services de l'**État** (ANCT/CLCT, Dreal, Drac, DDTM, Cerema, etc.).

Il est également partenaire de l'**Académie** et du **Rectorat** de Bordeaux.

Le CAUE est par ailleurs **membre du Club Unesco de Bordeaux**.

Le CAUE est administrateur



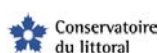
Le CAUE est adhérent à

Adil, Alec, AMG, AMO, Arc en Rêve, Renaissance et Cités d'Europe, Gironde Tourisme, M'A, MAJ, Plante&Cité, UNPI 33, FNCAUE, URCAUE, Observatoire CAUE

Partenaires adhérents

Ils sont partenaires adhérents au CAUE et avec eux les échanges et la collaboration sont réguliers et prennent diverses formes : intervention, participation à des événements ou formation.

Ces partenariats enrichissent nos pratiques, influent de nouvelles idées et formes de faire, participent pleinement à la réalisation de nos missions.

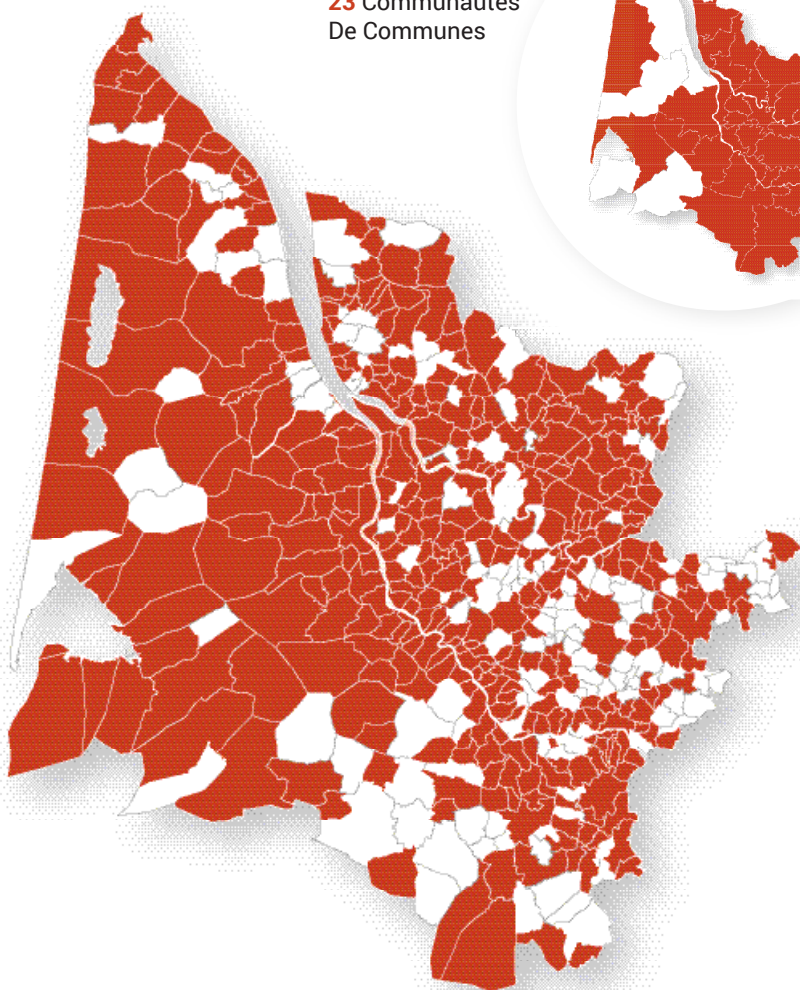


448 adhérents en 2025

.....

388 communes, 23 CdC, 4 syndicats et 1 pôle territorial, 23 partenaires et 9 particuliers, soit 11 de plus qu'en 2024. Merci à nos adhérents !

23 Communautés
De Communes



388 communes adhérentes

Adhérer au CAUE, c'est :

.....



/ Être acteur d'un cadre de vie agréable pour tous



/ Promouvoir un développement raisonné et harmonieux du territoire



/ Avoir la garantie d'une neutralité dans le conseil et l'accompagnement



/ S'engager pour préserver les ressources locales



/ Bénéficier de formation sur mesure



/ Être informé et invité à toutes les manifestations organisées par le CAUE



/ Soutenir la promotion de la qualité architecturale, paysagère et environnementale



/ Accéder aux ressources documentaires

4 missions assignées par la loi : conseiller, former, informer, sensibiliser

4 publics élus et agents des collectivités locales, particuliers, enseignants, scolaires

3 000 conseils aux particuliers/an (en moyenne)

200 conseils aux collectivités/an (en moyenne)

39 points de permanences sur tout le territoire

Montants forfaitaires des cotisations annuelles (2025) *:

/ Vous êtes un particulier : 20 €

/ Vous êtes une association : 80 €

/ Communes

- de moins de 499 habitants : 50 €
- de 500 à 999 habitants : 100 €
- de 1 000 à 4 999 habitants : 200 €
- de 5 000 à 9 999 habitants : 300 €
- de 10 000 à 19 999 habitants : 400 €
- pour + de 20 000 habitants : 500 €

/ EPCI - Établissement Public de Coopération Intercommunale : 500 €

* En 2026 le CAUE revoit ses montants de cotisations et ouvre de nouvelles tranches pour plus d'équité entre les communes.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & PROFESSIONNELS

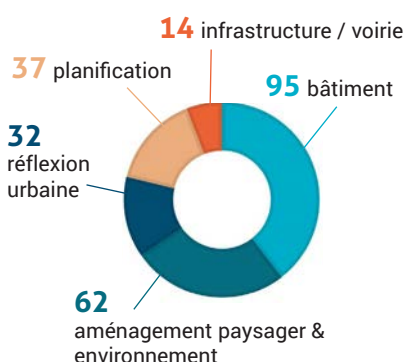
41 % du temps de travail de la structure est dédié aux collectivités et élus répartis comme suit : 26 % de conseil aux collectivités, 8 % de politiques partenariales et 7 % pour la formation. Avec deux mots d'ordre : placer l'eau, les sols et les ressources au cœur des projets et miser sur l'esprit de coopération entre les acteurs et les parties prenantes, dans la définition et la mise en œuvre des projets d'équipements, d'espaces publics ou d'aménagement du territoire.

Conseiller Plusieurs facteurs expliquent la baisse du nombre de réponses aux sollicitations des collectivités cette année (150 contre 232 l'an passé). L'incertitude politique et budgétaire aux niveaux national et local, l'organisation de l'activité du CAUE à effectif réduit, la raréfaction des financements publics et le contexte d'une année pré-électorale qui freinent traditionnellement les demandes, ont eu une incidence notable sur les projets des collectivités. Reste quelques constantes qui ne se démentent pas, les conseils du CAUE sont à 47 % tournés vers de l'appui à la maîtrise d'ouvrage et à 43 % formalisés par des études préalables. 37 % des demandes portent sur du conseil en architecture, 22 % en paysage et en environnement, 16 % en urbanisme et 25 % nécessitent pluridisciplinarité (+32 %) point fort de l'équipe du CAUE.

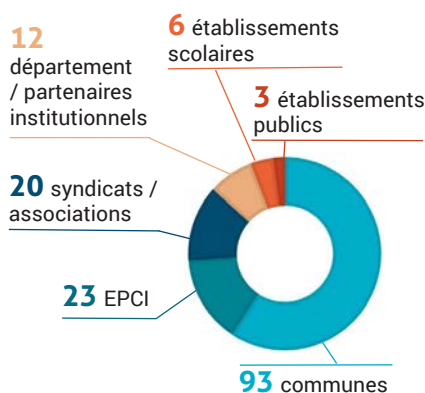
Former Organisme de formation reconnu, le CAUE a organisé, cette année, 7 sessions de formation dans ses 3 domaines de compétence, seul ou en partenariat. Les différents formats proposés, visites, ateliers, webinaires, conférences, offrent une souplesse aux stagiaires dans leur choix de formation.

OBJET DES SOLLICITATIONS*

150 nouvelles sollicitations



RÉPARTITION PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES*



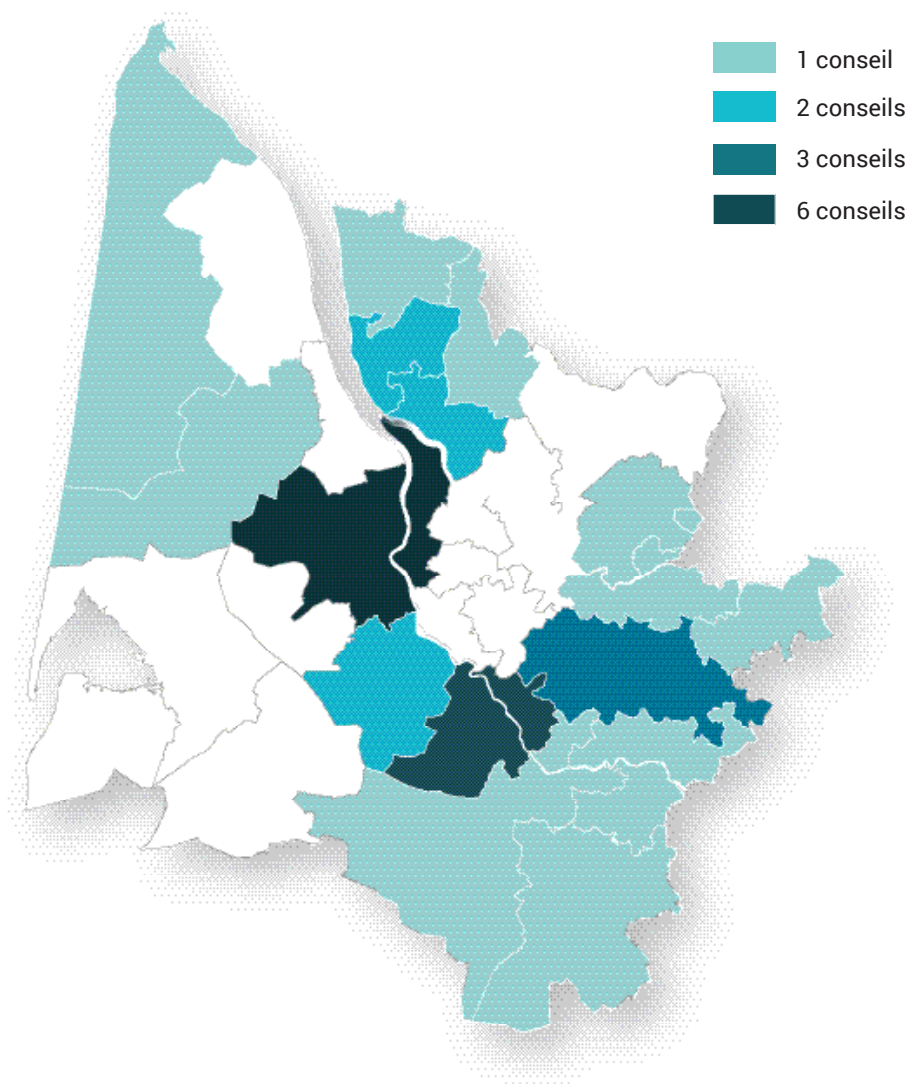
*les champs d'interventions peuvent être multiples.

150 nouvelles sollicitations en 2025 !

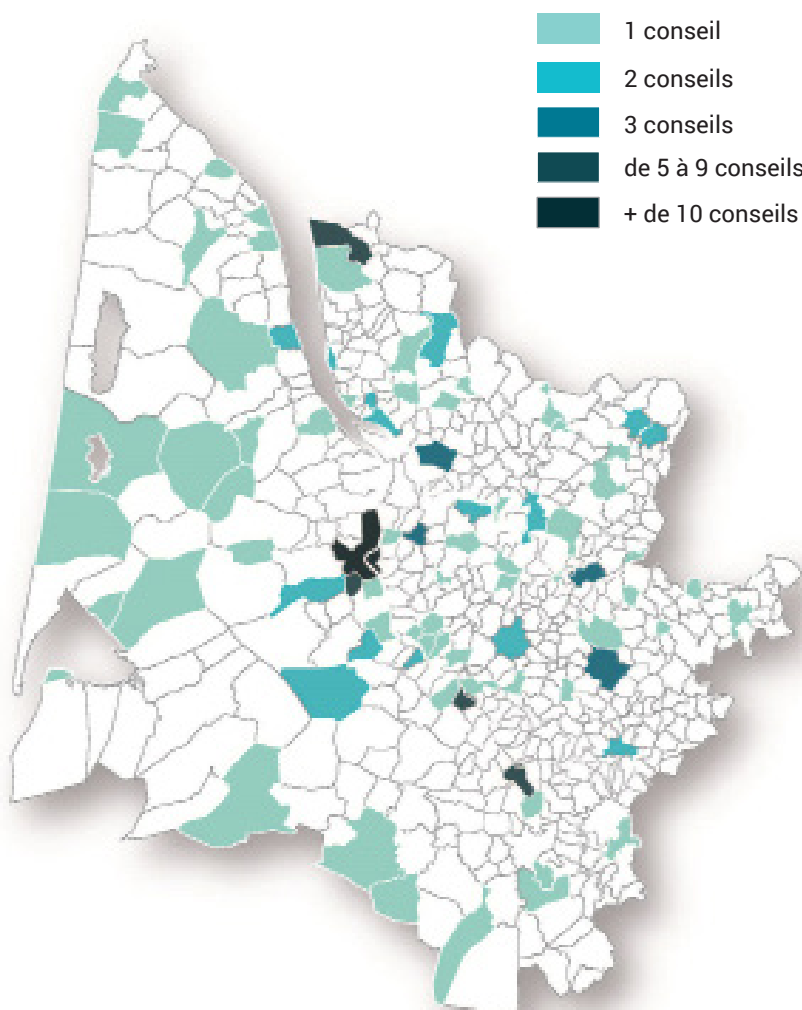
.....

Le CAUE a mené 23 interventions auprès des EPCI et 93 auprès des communes.

Carte des sollicitations des EPCI



Carte des sollicitations des communes





CONSEILLER



Architecture

Quand les communes font la part belle aux halles



Créer un lieu de convivialité pour répondre à un besoin d'associations locales, un lieu d'échange pour générer du lien, favoriser l'attractivité, fédérer autour d'un équipement public ouvert, etc., les halles communales ont le vent en poupe. Exemples avec les communes de Cagnac, Pujols sur Ciron et Saint Sauveur de Puynormand.

CAVIGNAC 2 400 HABITANTS

C'est une commune qui séduit et voit arriver des familles, des commerces, des services et un marché du jeudi qui fait le plein et ravit les habitants du bourg et alentours. Dans ce contexte, les élus de Cagnac parient sur l'avenir en vue de renforcer les lieux de pratique d'usages partagés.

La commune, bénéficie du programme Villages d'Avenir visant à faciliter la réalisation de projets de développement. La construction d'une halle accueillant le marché entre dans le cadre de ce dispositif. Le CAUE est donc sollicité pour poursuivre la réflexion du projet. Le dossier conseil du CAUE permet aux élus de nourrir leur réflexion sur les choix d'implantation, de forme et d'usages pour la halle de marché, mais aussi sur le devenir du site dans son ensemble.

Au regard des éléments présentés, les élus pourront se positionner sur les questions de programmation, de phasage et de financement. L'objectif étant de déterminer l'ampleur des surfaces à construire et le budget à allouer à l'opération, avant de procéder au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.



Poursuite de la réflexion

La présente étude a pour objet de soutenir la réflexion des élus sur les choix d'implantation, de forme et d'usages pour la halle de marché, mais aussi sur le devenir du site dans son ensemble.

La présentation de références de projets permet de visualiser la diversité des possibilités en termes de dimensions, de fonctionnalités, de construction et de contextualiser le rôle des travaux associés. Il est difficile de cerner ce rôle à un ratio de prix au m², tant les projets de halle sont des objets singuliers qui portent une valeur sociale et symbolique pour la commune et s'inscrivent dans un aménagement d'espace public plus global.

Au regard des éléments présentés, les élus pourront se positionner sur les questions :

- de programmation (choix pour la construction d'une halle avec son volume forme et pour les aménagements adjacents) ;
- de phasage (dimensions de halle initiale, agencement extérieur) ;
- et de financement (aides publiques, financement propre, coconstruction partenariale, etc.)

L'objectif étant de déterminer l'ampleur des surfaces à construire et le budget à allouer à l'opération, avant de procéder au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.



Phase opérationnelle

Une fois un programme et une enveloppe budgétaire définies pour une première opération de travaux, le CAUE aide, à l'initiative du maître d'ouvrage, avec participation à

PUJOLS SUR CIRON 920 HABITANTS

C'est une étude préalable qui a été demandée au CAUE par la municipalité de Pujols sur Ciron pour la construction d'une halle couverte.

La commune, ayant fait l'acquisition d'une parcelle en centre bourg, souhaite mener sur ce terrain un projet de réhabilitation et de revitalisation du village avec la création de logements et l'installation d'activités de type commerce, café associatif ou tiers-lieux. L'idée est de réhabiliter cette friche et dynamiser les lieux.

Pujols sur Ciron bénéficie du soutien du programme Village d'Avenir, dans un contexte de site protégé au titre des monuments historiques par le Château de La Salle.

Au fil de l'étude et des réunions, l'histoire du village rejaillit. Au début du XX^e siècle, la place accueillait un marché aux asperges. La commune décide alors de la création d'une halle avec un volume fermé, faisant ainsi échos au passé. L'étude et des exemples de réalisations proposés par l'architecte du CAUE, permettent aux élus de faire mûrir leur projet avant de s'engager dans une phase plus opérationnelle.



SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND 400 HABITANTS

Quand une petite commune n'a pas d'autres choix que d'utiliser le préau de l'école pour ses événements, cela limite les possibilités. C'est le cas à Saint Sauveur de Puynormand, petit bourg au tissu associatif très dynamique (clubs de pétanque, randonnées, chasseurs, etc.). L'utilisation du préau n'est possible que les deux mois d'été et demande une logistique importante. En outre, la fête du village, en juillet, connaît un franc succès chaque année, avec environ 300 personnes qui se réunissent dans la cour de l'école.

La municipalité réfléchit donc à la création d'une halle, reprenant les principes architecturaux du territoire pour l'insérer au mieux dans le caractère identitaire, architectural et paysager du village.

Le CAUE est sollicité ici au tout début du projet. Par le biais de rencontres, de notes techniques de synthèse mais aussi de premiers croquis, le conseiller CAUE questionne le projet et soulève des points de vigilance. Cela permet aux élus d'affiner leur idée avant de passer à l'étape de l'étude.





Urbanisme

Un protocole d'appui du CAUE, du PLU aux demandes d'autorisation d'urbanisme

.....

Lancé en décembre 2023, le programme Villages d'Avenir, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), accompagne des communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. C'est le cas notamment au Porge.

Engagé dans le programme Villages d'Avenir (VA), la commune du Porge a bénéficié de plusieurs études prospectives pour répondre aux engagements du programme. POPSU Territoires (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) a accompagné la commune dans l'élaboration qualitative de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), en 2021.

Un groupement de Bureaux d'Études a élaboré, en 2022, un plan guide qui priorise les actions et les projets de revitalisation du centre-bourg. Enfin, en 2024, l'étude « *Le Porge, vers un projet urbain et paysager au service du lien social* », réalisée par l'a'urba, a permis d'esquisser des perspectives d'aménagement souhaitables, face aux enjeux de transition socio-démographique et environnementale.

La commune du Porge, soucieuse de garantir ses caractéristiques identitaires, la protection et la valorisation de la qualité de son cadre de vie, s'interroge alors sur les moyens de mieux encadrer un développement qu'elle souhaite équilibré, harmonieux et cohérent à l'échelle locale.

Sollicité à ce titre, le CAUE a produit un dispositif d'accompagnement à l'élaboration du PLU et un protocole d'appui technique inscrits en amont des processus de projet et dans la durée, afin d'aider la commune à évaluer si ces derniers vont dans



le sens du renforcement de l'identité locale ou au contraire dans celui de sa banalisation.

La définition de critères d'évaluation à observer permettra à la collectivité de se constituer un cadre de références, une grille de lecture et un argumentaire à l'analyse des futures demandes d'autorisations d'urbanisme et à la formulation des avis de la collectivité. Ce cadre référentiel constitue une base de dialogue avec les porteurs de projets, en cohérence avec le projet de développement, le cadre réglementaire du PLU et les caractéristiques identitaires de la commune.

Sept critères ont été retenus, allant de la programmation aux principes de composition architecturale en passant par la qualité environnementale et paysagère du projet.

Le CAUE demeure en appui de la commune pour poursuivre cette réflexion et envisager les pistes de valorisation de ce cadre référentiel.



SCoT Haute Gironde Blaye Estuaire

L'an passé, nous vous avons relaté l'apport du CAUE à la mise en œuvre du SCoT de la Haute Gironde Blaye Estuaire, dans une convention partenariale de 3 ans. La première partie de cet accompagnement portait sur le repérage des nouvelles formes urbaines des centralités en secteur rural.

Ce recueil a permis de repérer 300 opérations en cours ou achevées depuis moins de 10 ans produisant ces nouvelles formes d'habitats dans les centralités de ce secteur rural et répondant aux objectifs de densités brutes minimales prescrites par le SCoT.

Après différentes étapes et un jury d'architectes et d'urbanistes, in fine, **14 opérations ont été retenues comme valorisables**. Elles sont recensées dans un livrable de « **références inspirantes pour le territoire** ».





Paysage

Des cours d'écoles repensées, revégétalisées.

.....

Finies les cours de récré toutes bitumées, imperméabilisées, inconfortables et peu attractives. Désormais, les municipalités veulent des arbres, des végétaux, du « vert ». La végétalisation des cours d'écoles est l'un des principaux sujets des conseils paysage du CAUE. Exemple à Saint-Loubès avec 2 écoles concernées.

Saint-Loubès, au nord est de Bordeaux, dans la zone d'attractivité de la Métropole, a lancé une réflexion sur le réaménagement de deux cours d'écoles en 2022. Un projet qui a mûri durant 3 ans pour aboutir en 2025 à la rédaction d'un marché public afin de trouver la ou le(s) entreprise(s) en charge des travaux.

Les objectifs de départ étaient communs à de nombreuses collectivités travaillant sur les cours d'écoles : rendre les cours plus accueillantes, les adapter aux besoins des élèves, enseignants et parents, en diversifier les usages, renforcer la végétalisation pour améliorer le confort thermique et « dégenrer » les cours. Ces plusieurs mois passés sur le dossier ont permis d'écouter les desiderata des différents acteurs de l'école et notamment les envies des enfants, interrogés sur le sujet. Il en ressort des désirs nombreux au rang desquels on trouve pêle-mêle : des toilettes plus près et un grand préau, des arbres qui abritent des bancs, des animaux, un coin calme, un coin lecture dehors, un coin pour jouer aux quilles, pour dessiner à la craie sur le sol, des structures d'escalade, de trampoline, des balançoires, des terrains de foot, de basket, etc.

Leurs demandes ont ainsi souligné la « pauvreté » actuelle des usages de la cour. Si Saint-Loubès a pris le temps de consulter tous les usagers de la cour, c'est que **le projet doit répondre aux enjeux de bien-être et de développement durable. Ce réaménagement ambitionne de faire des cours d'école des lieux de vie et de lien social, au cœur de la communauté éducative et au service des générations futures.**





Les impacts à long terme et les évolutions futures ont aussi fait l'objet de réflexion (croissance démographique, évolution des pratiques pédagogiques, adaptation des espaces, etc.).

Le CAUE a donc accompagné tout au long du processus de réflexion la commune et les élus, tant du point de vue technique (accessibilité de la cour, palette végétale, implantation des végétaux, etc.) que du point de vue concertation. Une note d'aide d'élément à la rédaction du cahier des charge a été remis à la municipalité, point final de la réflexion préalable. Les conseillers CAUE demeurent cependant en appui de la municipalité et à son écoute pour la suite opérationnelle du projet.



LE GUIDE 2025

Réaménager son cimetière, créer un nouveau lieu du souvenir, pour aider les communes dans ces projets, le CAUE a édité un guide pratique. On y retrouve les différentes typologies, les possibilités d'aménagements (allées, parkings, clôtures, etc.) mais aussi la réglementation spécifique, la signalétique à mettre en place, la végétalisation des cimetières, etc. À retrouver sur notre site internet : www.cauegironde.com/Guides-pratiques/





Environnement

Des espaces naturels protégés par deux services publics.

.....

Le Conservatoire du Littoral, établissement public, dont l'une des missions consiste à acquérir des terrains sur le littoral, s'appuie sur le CAUE pour aménager, protéger et mettre en valeur ces milieux naturels et ce depuis plusieurs années. L'actuelle convention partenariale court jusqu'en 2027. En 2025, le CAUE a apporté son concours au devenir des mottes de Paladon.



Les îles de l'estuaire de la Gironde, les dunes et forêts littorales, les rives des lacs médocains, les coulées vertes et bleues du Bassin d'Arcachon et aujourd'hui les mottes de Paladon, autant de sites protégés et valorisés par le Conservatoire du Littoral.

Ce service public, créé en 1975, gère près de 43 sites répartis sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Il s'appuie sur des partenariats avec les collectivités et autres services publics compétents pour mener à bien ses missions, dont le CAUE.

En 2025, **les mottes de Paladon, à proximité directe de l'estuaire de la Gironde dans les marais du bas Médoc, ont fait l'objet d'une étude de renaturation par le CAUE.**

Les mottes, ce sont des terres gagnées sur l'estuaire, drainées et cultivées depuis le XVIII^e siècle. Plusieurs parcelles ont été « libérées » par les agriculteurs.

Le Conservatoire saisit l'occasion pour mener une **expérimentation de renaturation et de dépollérisation sur une parcelle au sein des mottes.** Cette démarche doit permettre d'observer et d'exposer les bienfaits d'une sédimentation naturelle de



cette zone du marais pour mieux se préparer aux changements climatiques et à la hausse du niveau des eaux de l'estuaire.

Les mattes offrent un paysage « horizontal » de basses terres formées de parcelles larges, ponctuées de quelques arbres isolés ou bosquets, cultivées perpendiculairement au trait de côte.

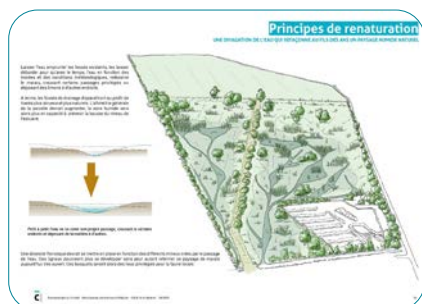
La palette végétale sur la parcelle signale la présence plus ou moins importante de l'eau et de l'eau saumâtre. La salicorne et la saladelle sont très représentées, comme les joncs et les roseaux. La strate arbustive ne se développe que dans les haies mixtes implantées sur les bourrelets des talus, là où la présence de l'eau est moins importante.

La parcelle étudiée présente un micro relief, à peine perceptible, apportant à ce lieu une diversité de milieu très intéressante à mettre en valeur. La parcelle est rythmée par un réseau de petits fossés qui permettent de la drainer et de rendre possible les cultures. L'ensemble se jette dans un fossé plus important en bordure de parcelle.



Cet état des lieux diagnostic permet d'établir un scénario de réappropriation par la nature de cet espace. Si au départ l'intervention humaine sera visible, au fil des mois, l'eau retrouvera un cheminement naturel dans les marais. Le CAUE propose deux traitements différenciés.

La parcelle la plus éloignée de l'estuaire est maintenue en espace de cultivable ou de fauchage. Sur la seconde partie, le CAUE préconise un maillage de fossés pour faciliter le parcours de l'eau dans la parcelle. Au fil du temps, l'eau trouvera son propre chemin, recréant un milieu humide et naturel. La diversité floristique s'installera ainsi naturellement. Enfin, un cheminement peut être envisagé le long de la haie récemment plantée.





FORMER

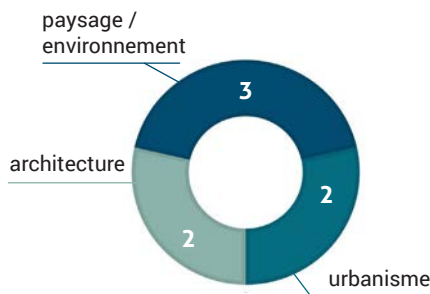


99 stagiaires en 2025

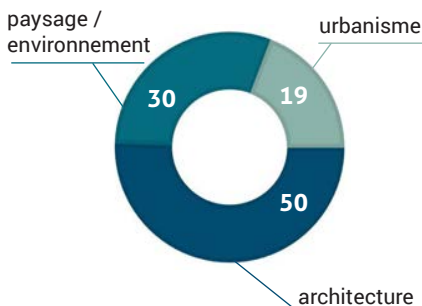
Organisme de formation, (numéro d'agrément : 72 33 04465 33) le CAUE dispose de l'agrément (CNFEL) de formation des élus et est certifié Datadock depuis 2017. À ce titre, le CAUE conçoit des formations pour tous les élus, agents et professionnels du cadre de vie. Afin de répondre aux grands enjeux actuels, le CAUE s'affirme comme un acteur majeur du partage des connaissances, de l'ouverture et du lien avec les territoires girondins. À ce titre, les trois domaines d'action du CAUE - architecture, urbanisme et paysage/environnement - ont tous donné lieu à des sessions de formation dédiées, témoignant d'une **approche transversale et complémentaire**. **Visites de terrains, exposés en salle, ateliers, webinaires** autant de méthodes de formation dispensées et appréciées.

99 stagiaires ont participé à au moins l'une de nos **7 sessions** de formation cette année dont 33 élus, soit un tiers des participants.

7 SESSIONS DE FORMATION



NOMBRE DE STAGIAIRES PAR DOMAINE



Urbanisme

Les outils mobilisables sur le foncier en centre-bourg

.....

Le foncier (terrain et bâti) est l'un des enjeux prédominant d'une collectivité locale notamment en centre-bourg. Le CAUE, en partenariat avec l'Association des Maires de Gironde (AMG), a dispensé 2 formations cette année sur deux outils existants (le BAR et le BRS).

LE BAIL À RÉHABILITER (BAR)

Ce webinaire de 2 heures a présenté le dispositif Bail À Réhabiliter (BAR), l'un des outils mis à disposition des élus. Une présentation du dispositif a permis d'aborder son **fonctionnement, son cadre légal, ses avantages et ses limites**.

Thierry Laborde, le maire de Donzacq (commune de 450 habitants) et son porteur de projet, Emmanuel Dufau, SOLIHA Landes, ont ensuite témoigné de la réhabilitation d'un ancien hôtel en habitat sénior via un BAR.



LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

1 heure d'exposé théorique pour connaître le dispositif qui permet d'une part à des ménages des classes moyennes d'accéder à la propriété de leur résidence principale et d'autre part, de garantir un effet anti-spéculatif en dissociant le foncier du bâti. Le témoignage de la maire de Biscarosse, Hélène Larrezet, qui a mené 3 projets d'habitat en BRS, a permis d'échanger sur ses retours d'expériences récents.



Paysage

Cycle « L'arbre notre allié face au changement climatique »

• • • • •

Pour lutter contre le réchauffement climatique, qui génère de nombreux dérèglements, la nature se révèle être une aide précieuse. Et l'arbre est l'un des végétaux les plus à même de nous épauler. Planter, préserver et gérer durablement les arbres, c'est une solution naturelle et efficace pour lutter contre le changement climatique.

MODULE 1 « L'ARBRE ET LE SOL : LES BONNES PRATIQUES DE PLANTATION »

L'analyse des contraintes d'un site, à commencer par le sol, est un préalable indispensable pour envisager la plantation d'arbres. **L'environnement, qu'il soit très urbain ou plus naturel, conditionne le choix des essences et la technique de plantation.**

Identifier les éléments d'un site, corrélés les contraintes du sol et les besoins de l'arbre et distinguer les différentes méthodes de culture des arbres pour orienter son choix en pépinière et sa technique de plantation, étaient au cœur de ce premier module.

Durant toute une journée à Izon, la vingtaine de participants a pris connaissance des besoins de l'arbre. Des différentes sortes de racines, aux rôles des feuilles et du tronc, le sujet « arbre » a été ausculté sous toutes les coutures.

L'après-midi était dédiée à la visite de différents espaces publics d'Izon, qui a mis en place, dès 2022, un Plan Paysage et qui réalise actuellement un atlas de la biodiversité.



En 2026

Mai, module 2 : « L'arbre, une solution pour préserver la ressource en eau »
(partenariat Agence de l'Eau Adour)

Novembre, module 3 : « L'entretien et la bonne gestion de son patrimoine arboré »

Le paysage, l'élu et le projet local, comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

• • • • •

Cette formation de deux jours a été proposée dans le cadre d'un partenariat national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires du département où elle se déroule.

Les élus sont les initiateurs de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles.

Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitants, les visiteurs. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Prendre conscience du paysage, comprendre l'importance de percevoir le paysage à différentes échelles (parcelles, communes, grand territoire), identifier les acteurs et financeurs locaux ont été les sujets de la première journée.

La seconde journée a permis d'identifier les ressources et les processus pour agir sur le paysage, de voir, de l'idée à la réalisation, les différentes étapes du « projet paysage ».

Les deux jours ont été rythmés par des visites avec un carnet de paysage comme support pédagogique.



Architecture

Cycle « Adaptation de mon école et enjeux climatiques »

.....

L'école est un équipement public central de la vie d'une commune. Mais ce bâtiment est concerné par les effets du changement climatique et les risques naturels s'accroissant. Le CAUE a initié un cycle de 4 modules pour faire le tour de la question et voir les moyens d'actions pour adapter l'école aux enjeux climatiques actuels.

MODULE 3 « POURQUOI ET COMMENT ADAPTER MON ÉCOLE POUR DIVERSIFIER SES USAGES ? »

Les écoles sont bien souvent le poumon d'un centre-bourg ou d'un quartier. Elles font l'objet de nombreuses réflexions sur leurs usages et notamment sur la possibilité de diversifier leurs publics et leurs temps d'ouverture.

Motivés pour différentes raisons (optimiser des investissements, proposer de nouveaux lieux de vie, impliquer la population, etc.), **de plus en plus d'élus envisagent l'utilisation de leur école hors des temps scolaires.**

Au-delà des enjeux de sobriété foncière, il s'agit de dépasser les limites du monofonctionnel pour valoriser des équipements publics identifiés, disponibles et existants.

Ce troisième volet de ce cycle de formation fut riche en témoignages d'acteurs de projets en cours ou réalisés de mutualisation de l'école.

Élus, designer, chargé d'opération, architecte, urbaniste, les intervenants, à leur niveau de décision et leur échelle, ont partagé leurs expériences passées ou en cours avec les participants, suscitant de nombreuses questions et réactions.

À noter

Vous pouvez retrouver les vidéos des interventions des experts du cycle : <https://www.cauegironde.com/Video-adaptation-de-mon-ecole-et-enjeux-climatiques-videos/>



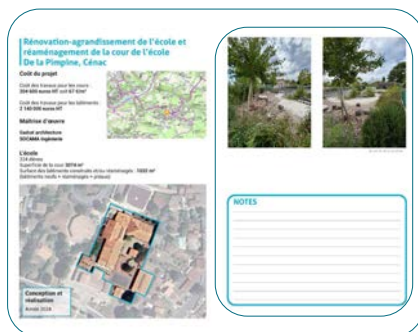
MODULE 4 « POURQUOI ET COMMENT ADAPTER MON ÉCOLE (COUR ET/OU BÂTIMENT) AUX ENJEUX CLIMATIQUES ? »

Cette journée de visites venait clôturer le cycle de formation sur « Adaptation de mon école et enjeux climatiques ».

Souffrant de la chaleur dans les classes et/ou dans la cour d'école, les enfants, les enseignants et le personnel municipal subissent des conditions de travail difficiles de plus en plus fréquemment. Par conséquent, **de nombreuses collectivités en Gironde isolent leurs bâtiments et/ou requalifient leurs cours d'école pour atténuer les effets de la chaleur en les végétalisant et en les désimperméabilisant.**

Afin de répondre aux multiples questions qui se posent quand on réalise ce type de travaux, les intervenants ont présenté les leviers et les outils mobilisables pour concrétiser ces projets selon les moyens et ambitions de chacun.

À l'aide d'un carnet de visite pour garder trace des projets et noter leurs réflexions, les participants ont visité des sites requalifiés en présence des porteurs de projets.





LES PARTICULIERS

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » art.7 de la loi sur l'architecture de 1977. C'est clairement inscrit dans la loi et les conseillers CAUE s'appliquent à respecter cet engagement de service public, que ce soit dans leurs permanences en mairies, CDC ou au siège (39 points sur la Gironde) ou lors de manifestations d'information et/ou de sensibilisation.

Conseiller Architectes, paysagistes, juriste, les conseillers CAUE sont à l'écoute des pétitionnaires tout au long de l'année et sillonnent le territoire pour aller à leur rencontre. Malgré une baisse de la construction qui perdure, le nombre de conseils aux particuliers dispensés en 2025 reste somme toute convenable (-12 %). La diminution du nombre de points de permanences des architectes-conseillers sur le territoire (de 61 lieux à 39), conséquence des licenciements et d'une réorganisation, impacte également le nombre de conseils prodigués.

Informer/Sensibiliser Reconduite en 2025, la semaine des permanences spéciale risques naturels et habitat a affiché complet. Preuve, si besoin était, de la demande des particuliers en la matière. Elle fait écho aux succès rencontrés lors des différentes manifestations auxquels participent les conseillers. Les balades, visites et autres conférences ont également fait le plein. Ces événements suscitent à chaque fois des réactions positives confortant le CAUE dans sa stratégie d'être présent sur le terrain au contact des habitants.

2 689 CONSEILS POUR RENCONTRER UN *



architecte
2 431



juriste
304

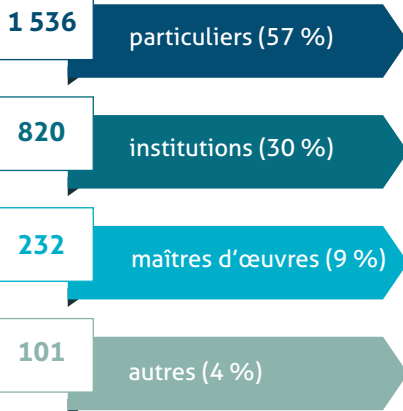


spécialiste
énergie
202



paysagiste
60

BÉNÉFICIAIRES DU CONSEIL



* un conseil peut porter sur plusieurs sujets.



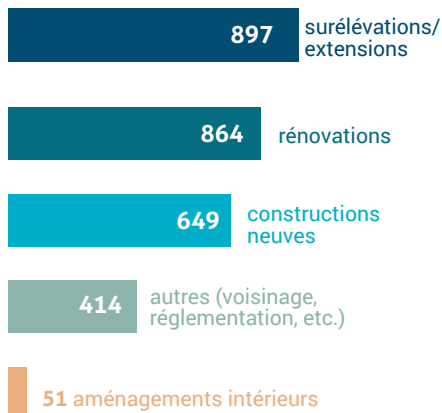
CONSEILLER

Les architectes-conseillers présents sur le territoire, **dans 39 lieux de permanences** accueillent le public pour l'accompagner et le conseiller dans l'élaboration de leur projet, que cela concerne la construction neuve, l'extension, la rénovation ou encore l'aménagement intérieur. Ils permettent ainsi aux projets envisagés de bénéficier d'une insertion environnementale et architecturale de qualité, préservant un cadre de vie agréable sur toute la Gironde. Par cette mission de conseil, le CAUE contribue activement à l'émergence de réalisations architecturales du quotidien, qualitatives et adaptées au contexte local. En 2025, il faut noter une « petite révolution ».

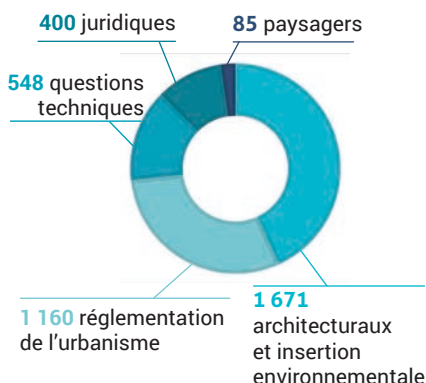
Pour la première fois depuis des décennies, les conseils portants sur la rénovation de l'habitat (30 %) devançant ceux concernant les constructions neuves (22 %), reflet de l'état actuel du secteur en France.

Enfin, les bénéficiaires de conseils CAUE peuvent désormais « toucher du doigt » les matériaux, avec la **création en 2025 d'une matériauthèque dans nos locaux !**

CONSEILS PAR TYPES DE TRAVAUX*



TYPES DE CONSEILS*

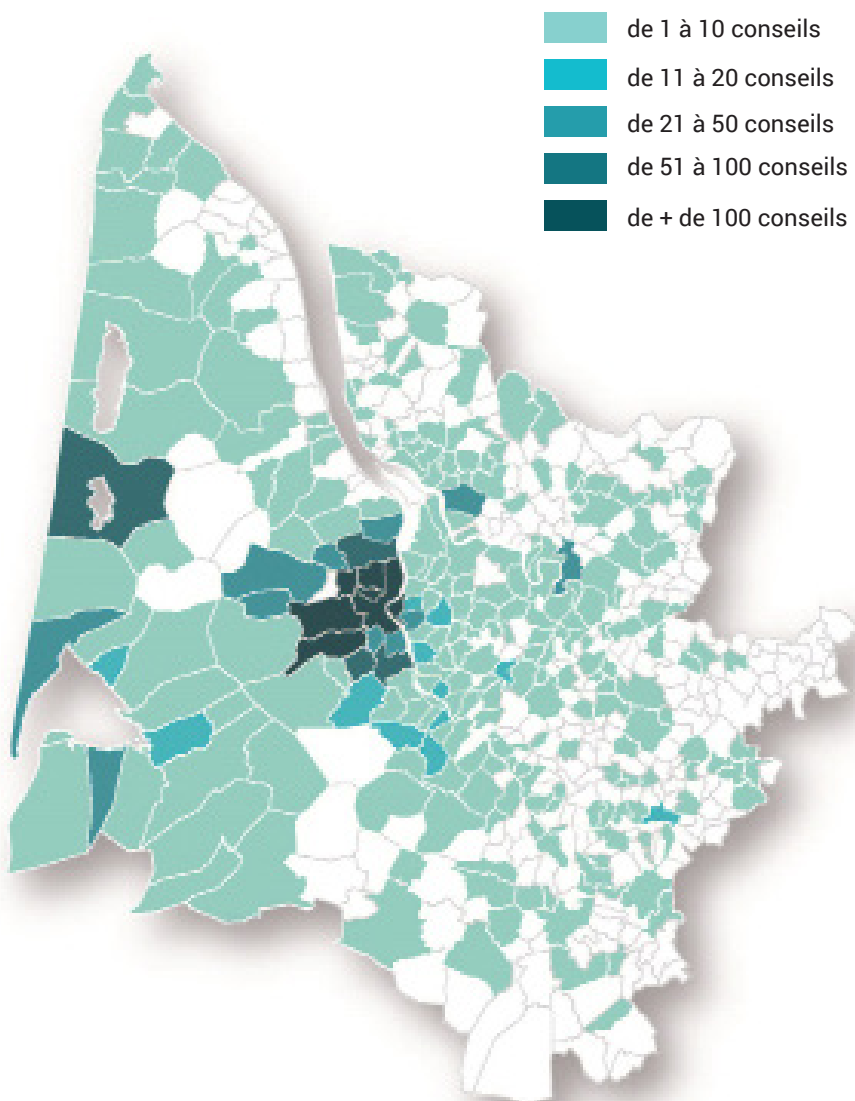


* Un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

2 689 conseils aux particuliers !

.....

Répartition du nombre de conseils aux particuliers par commune.





INFORMER

Informar sur nos missions, aller à la rencontre des porteurs de projets, échanger lors de salon, événements, etc. ou encore produire des outils de conseils, autant de moyens pour accomplir la mission de service public de conseil et d'information exigée par la loi.



Le printemps du bourgailh

Un week-end d'avril convivial où les amateurs, les passionnés et les curieux de la nature, de l'environnement et de la biodiversité viennent s'acculturer, échanger et prendre conseils auprès de professionnels, associations et institutions. Pour la première année, le CAUE a partagé un stand à l'invitation de l'AFPCNT avec d'autres acteurs locaux. Les notices sur le jardin, les matériaux mais aussi les fiches pratiques sur les risques, les carnets de vacances Apizz pour sensibiliser les plus jeunes, etc., ont fait le bonheur des visiteurs. Une action reconduite les 18 et 19 avril prochains.

Semaine « Risques naturels et habitat »

C'est une action initiée en 2024 qui s'est poursuivie en 2025 et qui sera reconduite en 2026 : la semaine « spéciale risque », en partenariat avec l'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT). Dans le cadre de l'action menée par le ministère de la Transition écologique « Tous résiliants face aux risques - S'informer, réagir, se protéger » le CAUE propose en octobre, une semaine exceptionnelle de permanences pour les particuliers dédiée aux risques. À cette occasion **tous les conseillers**, architectes, paysagistes, urbanistes, juriste et même ingénierie écologue, **se mobilisent pour répondre aux questions, interrogations et parfois même craintes des particuliers.**



Les inondations, glissements de terrain, les feux de forêts, autant de risques majeurs qui concernent tout le département. Au premier rang des préoccupations des Girondins, les fissures sur les façades des maisons. Ce phénomène, dû au retrait et gonflement d'argile, est particulièrement présent en Gironde. Le changement climatique, les fortes précipitations et fortes chaleurs, amplifient le phénomène dit de RGA avec pour conséquence des mouvements sur les structures même des habitations, créant donc des fissures. Au cours de ces permanences, **les conseillers se sont appliqués à expliquer les causes de ces risques et à donner des conseils de bonnes pratiques pour en limiter les dégâts.** Ils ont aiguillé et orienté les particuliers vers les services idoines le cas échéant.

Les fiches pratiques du CAUE

Les fiches pratiques permettent de répondre précisément à des questions spécifiques. Exemple : « Qu'est-ce que l'emprise au sol ? ». Elles sont classées en 5 catégories :

/ les autorisations d'urbanisme :

tout ce qui parle des règles de la construction, quand faire appel à un architecte, la division de parcelle, les surfaces, la taxe d'aménagement, etc.

/ les contrats :

tout ce qui vous couvre, le marché de travaux, le CCMI, etc.

/ les voisins :

tout ce qui concerne les règles de voisinage, les jours et les vues, les murs mitoyens, les nuisances sonores, etc.

/ le paysage et territoire :

la protection des arbres, la gestion des eaux pluviales, etc.

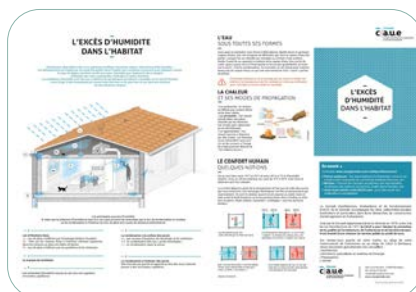
/ les risques naturels et habitats :

rubrique créée en 2025 comprenant 3 fiches : le retrait gonflement d'argile, le risque feux de forêt et le risque inondation par ruissellement. En 2026, le risque inondation par remontée de nappes et les mouvements de terrain viendront compléter l'offre.



Les notices du CAUE

Les notices servent de guide méthodologique pour bien réussir son projet, elles présentent dans le détail la marche à suivre. Il y a trois catégories de notices : **architecture**, **paysage** et **matériaux**. En 2025, une notice sur l'humidité dans l'habitat a été éditée. En 2026, c'est une nouvelle notice matériaux qui sera réalisée.



À savoir

Vous pouvez retrouver les fiches pratiques et les notices sur : <https://www.cauegironde.com/fiches-pratiques/>



SENSIBILISER



La mission de sensibilisation de tous les publics sur les enjeux contemporains du cadre de vie et de l'aménagement, sur la qualité de l'architecture et du paysage, par le biais d'événements (visites, conférences, publications, expositions, etc.) permet au CAUE d'éveiller la curiosité et d'interroger les citoyens sur ce qui fait notre cadre de vie et les enjeux de demain.

Le panel de nos interventions est large, des actions sont récurrentes, d'autres répondent à des enjeux d'actualité et viennent s'ajouter aux événements déjà programmés. Toutes ces actions invitent à la découverte et aux partages des connaissances.

633 participants dits « grand public » ont pris part à nos actions de sensibilisation l'an passé (+18 %), **100 agents et/ou élus** des collectivités et **2 327 jeunes** (+8 %).

3 060 PARTICIPANTS À NOS
ACTIONS DE SENSIBILISATION

16 ACTIONS DE SENSIBILISATION
PAR DOMAINE



2 327

jeune public



633

grand public



100

collectivités



6 visites



3 balades
virtuelles



5 expositions



2 conférences

L'exposition de 2025 Tout Doit Disparaître



Viser la sobriété foncière, réinvestir et redynamiser les centres des villes petites et moyennes, recycler les friches, engager la réversibilité des usages, rénover du bâti vacant restent encore un défi. Cette exposition « Tout Doit Disparaître » sensibilise et interroge sur la notion de sobriété foncière et adaptation au changement climatique. Elle a été au centre de nos animations cette année, avec une conférence-débat de lancement sur le thème : « 2050 : quel devenir pour les centres-bourgs en Gironde » et une mise en lumière plus particulière pour les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) à Créon et les Journées Nationales de l'Architecture (JNA) à Saint-Ciers-sur-Gironde.

Le concept, un univers graphique fictif, plantant le décor d'un futur encore inconnu mais qui, demain, pourrait bien être notre quotidien. L'exposition reprend les codes d'une agence immobilière fictive mais en 2051. Nommée « Agence Nø Futur », son slogan « Tout Doit Disparaître » nous pousse à nous questionner sur le futur que nous souhaitons.

Cette exposition imaginée et créée par Dominique Hermier, graphiste-plasticien, est prêtée par le CAUE aux communes qui le souhaitent avec des ateliers et animations à la clé. Elle sillonne désormais la Gironde.



Les expositions



Dessins, photographies et maquettes, trois supports pour trois expositions traitant l'une de l'aménagement du territoire et de notre environnement, l'autre de la nature et des arbres en particulier et enfin, une dernière mettant en lumière l'architecture typique de Gironde.

Martin Etienne : Regard humoristique sur la ville



Les dessins humoristiques de Martin Etienne ont habillé la serre du CAUE jusqu'à la fin du mois de mars. Cette exposition, débutée en 2024, invitait le visiteur à plonger dans un monde où, l'humour et l'architecture, l'aménagement du territoire et notre environnement, se rencontrent. Les 23 dessins de Martin Etienne ont été vu par 435 personnes, adultes comme enfants.

Raconte-moi ton arbre en Nouvelle-Aquitaine

Issue du concours photos organisé par l'Urcaue Nouvelle-Aquitaine avec les 12 CAUE de la région, cette exposition photographique faisait (enfin) escale en Gironde au printemps dernier. Sur 13 panneaux, des arbres majestueux, symboliques, rassurants ou singuliers s'affichent. Leurs histoires, racontées par celles et ceux, qui, chaque jour tissent un lien avec cet être vivant, ajoutaient à la beauté des clichés. Cette exposition continue son itinérance sur toute la région.



Arc en Rêve, Nouvelles Saisons



Cet événement qui a rythmé l'année 2025 à Arc en Rêve, offrait à différents acteurs du territoire un lieu d'exposition.

Le CAUE a ainsi mis en avant ses maquettes 3D de maisons de Gironde. Ces maquettes, réalisées en bois, sont associées à l'ouvrage « Maisons de Girondins » qui présente 13 typologies d'habitats du Département. Elles facilitent la compréhension des volume et principes constructifs de ces habitats présents sur tout le territoire. Elles ont retrouvé leur place au CAUE, où chaque visiteur peut les admirer.

Les balades



La connaissance du territoire, de son paysage et de son architecture fait que le CAUE est souvent sollicité pour proposer des balades architecturales et/ou paysagères.

Rallye des paysages

« Un bord de mer... dans mon jardin d'hiver »



8^e édition du Rallye des Paysages et toujours autant de succès. 62 participants, répartis dans 11 équipes, ont, le temps d'une journée, découvert les paysages cachés d'Arcachon et de ses alentours et l'histoire de certains lieux. Ce rendez-vous, le dernier samedi du mois de juin, est devenu un incontournable pour certains équipages. En 2026, Wooly, la mascotte du rallye vous emmènera dans le sud est de la Métropole.

Balade sur l'île de Raymond

En mai dernier, le CAUE, en partenariat avec la CDC Convergence Garonne, a proposé une balade sur l'île de Raymond, situé en face de la commune de Paillet. Ici, c'est toute l'histoire de l'évolution du fleuve et de ses mouvances qui se raconte et qui se voit. Mais c'est aussi celle des hommes qui bénéficiaient de la présence de la Garonne pour vivre. Avec l'application numérique du CAUE, Archistoire, comme support, 26 personnes ont arpenté les sentiers de cette île.



La cité des Castors (Pessac)

Ensemble labellisé « Patrimoine du XX^e siècle » et Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), la Cité des Castors mérite le détour et des explications. À l'occasion de « Rendez-vous à Bordeaux », un événement proposé par Le Fonds de dotation Quartus pour l'architecture, le CAUE a emmené étudiants et grand public visiter ce quartier historique, d'auto-construction populaire.

Archistoire - Destination Gironde



L'application mobile gratuite de balades architecturales et paysagères en réalité virtuelle, créée par les CAUE, s'enrichit au fil des ans. En nouant des partenariats avec

les CDC, Archistoire permet désormais de déambuler dans les rues de Castillon-la-Bataille, à Gensac ou encore au château de Rauzan.

Archistoire est une application mobile gratuite à télécharger sur Google Play ou l'AppStore



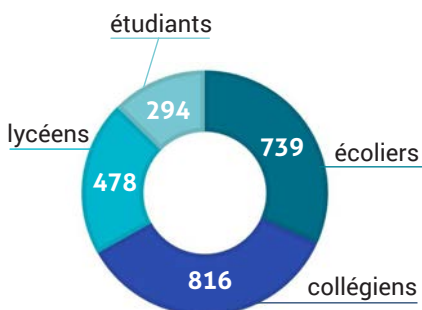
LES ENSEIGNANTS & SCOLAIRES

Préserver et promouvoir un cadre de vie de qualité, c'est avant tout transmettre, sensibiliser et former l'ensemble des acteurs du monde éducatif. Tout au long de l'année scolaire, partout en Gironde, l'équipe du CAUE va à la rencontre des enseignants et des élèves pour agir concrètement et faire vivre cette mission sur le terrain.

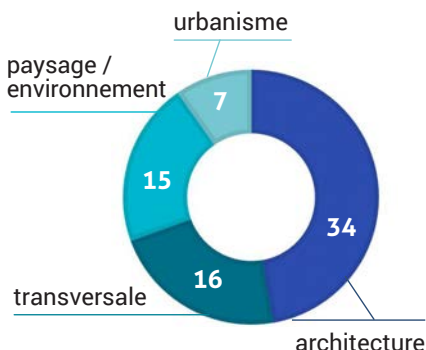
Former Accompagner les enseignants du primaire et du secondaire dans la mise en œuvre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), en les formant à la lecture de la ville, du paysage et de l'architecture, c'est ce que propose chaque année le CAUE lors d'une journée de formation (partenariat Inspection Académique et Rectorat). Cela leur permet d'avoir des clés de lecture pour être autonome avec leur classe et mener des actions pédagogiques. En 2025, le paysage était à l'honneur.

Sensibiliser Chaque année, les conseillers du CAUE de la Gironde (architectes, urbanistes, paysagistes, médiatrice culturelle) interviennent auprès du jeune public sur tout le département, gratuitement. Ils mènent des actions pour acculturer les citoyens de demain à la préservation et l'amélioration du cadre de vie, à travers différentes actions. Interventions de 2 heures, demi-journée, journée ou actions tout au long de l'année scolaire, le panel proposé permet de répondre à toutes les demandes et s'adapte à l'évolution des programmes scolaires. Cette mission de sensibilisation du jeune public, représente 80 % des actions totales de sensibilisation.

2 327 NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE



72 NOMBRE D'ACTIONS PAR DOMAINES





FORMER



Chaque année, le CAUE, en partenariat avec le Rectorat et l'Inspection Académique, consacre une journée aux enseignants girondins avec pour objectif d'enrichir leurs pratiques pédagogiques en matière de lecture de la ville, du paysage et de l'architecture. Cette journée s'inscrit dans le cadre du plan interministériel des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale :

« À l'école des arts et de la culture ».

En 2025, 35 enseignants se sont formés à la lecture du paysage.



« À l'école du paysage » est une journée de formation pour les enseignants du 1^{er} et 2nd degré afin d'enrichir leurs pratiques pédagogiques à partir des différentes approches de lecture du paysage.

La compréhension du paysage est une notion subjective, propre à chacun. C'est à la fois une réalité, un territoire, une représentation, une idée, un souvenir. Le paysage n'est ni un décor, ni un écran, il n'est pas figé, ni muséifié. **Alors comment le lire, le comprendre et transmettre aux élèves des clés d'apprentissage.**



D'abord, en regardant depuis la « nuit des temps » ce qui a fait paysage. Des premiers jardins légendaires (les jardins suspendus de Babylone), aux jardins anglais, en passant par le jardin contemplatif, aux jardins clos des couvents, aux jardins de ville, etc.

Ensuite, en déambulant dans des quartiers de la Métropole, les Sécheries

à Bègles, le jardin de l'Ars et le quartier du Sacré Cœur à Bordeaux. Ces visites ont permis aux enseignants de mettre en application une grille de lecture et de compréhension de la construction paysagère des différents lieux.





SENSIBILISER

Tous les jeunes girondins peuvent être sensibilisés à l'architecture, au paysage, à l'urbanisme via 24 actions imaginées, créées et dispensées par le CAUE. Exemples de quelques animations menées en 2025.



Expérience(s) de paysage(s)

En partenariat avec le Fédération Française du Paysage (FFP) et l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Ensap), le CAUE s'inscrit dans le parcours éducatif des étudiants en proposant et participant à des conférences sur le paysage.

Apizz volette au-dessus de l'Entre-Deux-Mers

Apizz, la petite abeille, est arrivée en Gironde à l'été 2021. Depuis, elle a survolé de nombreux paysages et appris à observer la faune, la flore, les animaux, les architectures typiques du département. Pour son dernier été, elle a survolé l'Entre-Deux-Mers, ce paysage si particulier et méconnu.



Atelier « L'arbre et sol »

Nouveauté 2025, l'atelier « L'arbre et le sol » permet aux tous petits (les maternelles) de découvrir que l'arbre est un être vivant, relié au sol. Ils sont pour cela accompagnés durant tout l'atelier par Georges le rouge-gorge.

Terres en transition

Dans le cadre de la création d'une forêt nourricière et d'un verger sur une parcelle jouxtant l'école de Gauriac, le CAUE a animé un atelier avec 57 élèves autour de deux thématiques : les plantes aromatiques et les activités souhaitées sur le terrain près de l'école. Résultat, les enfants veulent de la menthe, de la lavande et du basilic. Ils souhaitent aussi se cacher, se reposer et jouer avec l'eau.

Information / communication

.....

Au service de l'association et de ses publics, la communication du CAUE de la Gironde s'appuie sur une stratégie multicanale articulée autour de différents supports, chacun porté par une ligne éditoriale adaptée.

Réseaux sociaux, supports imprimés, site internet et vidéos constituent autant de leviers pour toucher les publics du CAUE et valoriser l'ensemble de ses missions.

En 2025, un travail d'optimisation de plusieurs pages du site internet a été mené afin de fluidifier la navigation, de clarifier les contenus et de faciliter l'accès aux ressources, renforçant ainsi l'efficacité et la cohérence globale des outils de communication du CAUE. Ces évolutions contribuent à faciliter l'accès à l'information et à renforcer la cohérence globale des outils de communication du CAUE.

L'attention portée au site internet porte ses fruits avec notamment une forte hausse de nouvelles sessions via le référencement naturel du site (83 % des sessions).

| SITE INTERNET www.cauegironde.com



71 898
(+26 %)
pages vues



32 707
(+19 %)
d'utilisateurs



43 920
(+44 %)
sessions



83 %
du trafic provient
du référencement
naturel

| LINKEDIN



3 674
(+22 %)
abonnés

Réseau professionnel, la page LinkedIn renseigne le public des professionnels des actions à venir les concernant, comme pour les formations ou les nouveautés juridiques.

| INSTAGRAM



2 345
(+17 %)
abonnés

Au-delà de sa vocation première de valorisation du territoire, la page Instagram via les « Réels » permet également de promouvoir de façon ludique nos événements.

| FACEBOOK



3 241
(+3 %)
abonnés

La page Facebook permet à tous de suivre l'actualité du CAUE, de connaître sa grande et petite histoire, sa vie interne et d'être informés de tous les événements grand public.

| L'OBSERVATOIRE CURIOSITÉ



470
références

Le site www.observatoire-curiosite33.com, offre un panorama de réalisations qualitatives en matière d'architecture comme de paysage.

39 lieux de permanences mensuelles

RENCONTREZ GRATUITEMENT UN ARCHITECTE-CONSEILLER !



Les secteurs de conseil du CAUE

